L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 28 numéro 40, 18 octobre 2013

Dans nos pages

Sécurité alimentaire

La moisson du Nord

Page 3

Personnes âgées

Les ministres veillent sur leurs ainés

Page 3

ZPN :

La grande classe

Page 8

Il y a trois mois, tout près des chutes du même nom, la rivière Cameron invitait à des explorations et à des activités estivales. Ça reviendra en 2014… (Photo : Denis Lord)

Langues officielles

À quoi sert le commissaire?

Une vacance au poste de commissaire aux langues passe inaperçue.

Denis Lord

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest cherche actuellement un commissaire aux langues. Peut-on être vraiment indépendant lorsqu'on occupe ce poste?

La fonction du commissaire aux langues des Territoires du Nord-Ouest est d'assurer la reconnaissance des droits, du statut et des privilèges liés à chacune des langues officielles. Le commissaire peut faire des enquêtes ou des recommandations, et doit chaque année faire un rapport sur l'état des choses. La fonction offre une grande analogie avec celle d'ombudsman : le commissaire doit veiller aux intérêts des citoyens contre le gouvernement, quitte à mordre la main qui le nourrit… sauf que le commissaire n'a pas de dents. Son pouvoir se limite à faire des recommandations. Et il faudrait pourtant avoir du chien pour remplir adéquatement ce mandat, dans un territoire de 40 000 personnes, quand on sait qu'après terme on aura peut-être à demander de l'emploi à quelqu'un à qui on a tourné le dos.

Dès le départ, on peut se demander si le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest prend au sérieux la tâche de commissaire aux langues. La dernière en date, Sarah Jerome, a terminé son mandat voilà plus de cinq mois et le gouvernement ne l'a pas encore remplacé. Tout ce qu'on a pu nous dire, c'est que le poste *devrait* être comblé d'ici la fin de l'année. Ce ne sont pourtant pas les candidats qui manquent, d'autant plus qu'on ne demande même pas aux commissaires de pratiquer les deux langues officielles du Canada. On peut encore questionner l'intérêt du gouvernement pour ce dossier en constatant que celui-ci a été incapable de nous fournir une copie papier ou numérique des rapports annuels du Commissariat aux langues officielles des Territoires du Nord-Ouest 2011-2012 et 2012-2013, ni même de nous confirmer leur existence. En fait, le premier est disponible à Services TNO. Quant au second, il n'a vraisemblablement pas été livré au gouvernement, alors que la *Loi sur les langues officielles* stipule qu'il doit être remis au président de l'Assemblée législative au plus tard le 1er octobre.

Rétrospective

Aux Territoires du Nord-Ouest, le commissaire aux langues relève structurellement de l'Assemblée législative alors qu'au Manitoba, par exemple il relève du bureau du premier ministre. « La structure territoriale rend la commissaire indépendante des sous-ministres, des fonctionnaires et des élus, analyse Léo-Paul Provencher, directeur général de la Fédération franco-ténoise (FFT). Ça fait une grosse différence. Ensuite, l'intégrité du travail accompli dépend des qualités de la personne. »

Léo-Paul Provencher concède ne pas pouvoir juger du travail de Sarah Jerome puisqu'il n'a pas lu ses rapports et a été absent durant deux ans de son mandat. Mais il constate qu'elle ne parlait pas français et surtout qu'elle fut étonnamment silencieuse alors que les événements des dernières années auraient requis son attention. « Je ne l'ai jamais vue dans les parages du comité de consultation et de coopération créé par une ordonnance de cour de la juge Moreau, relève le directeur de la FFT, et quand il y a eu le cafouillis du manque de jurys francophones, Sarah Jerome aurait du se lever. Mais on n'a jamais entendu parler d'elle. »

Mais peut-être que la bonne volonté de la commissaire sortante a été vaincue par la catatonie du gouvernement territorial dans le dossier des langues. Dans son rapport annuel 2010-2011, Sarah Jerome écrivait : « Dans mon premier rapport annuel en tant que commissaire aux langues, j'ai formulé quatre recommandations à l'Assemblée législative. Comme les commissaires aux langues précédents, je n'ai obtenu aucune réponse

Commissaire
Suite en page 2

Commissaire

Suite de la une

officielle à l'égard de ces recommandations. L'absence permanente d'une réponse concrète de l'Assemblée législative aux recommandations formulées par les commissaires aux langues au fil des ans compromet le rôle du Commissariat. »

Aucune indépendance

Daniel Lamoureux, qui a connu trois commissaires, ne croit pas à l'indépendance du commissaire aux langues. Il a été directeur général de la Fédération franco-ténoise entre 1993 et 2003. « Le lien entre le gouvernement et le commissaire est un peu incestueux, explique-t-il et je n'ai jamais vu un commissaire faire une conférence de presse pour s'opposer au gouvernement. » Daniel Lamoureux a du expliquer son travail à une commissaire débutante, une fonctionnaire de carrière poussée à ce poste par le gouvernement. « Elle m'écoutait parler, bouche bée, se rappelle Daniel Lamoureux, et quand j'ai fini, elle s'est exclamée : mais c'est un suicide politique! Alors tout ce qu'elle a fait durant son mandat, c'est d'être la porte-parole du gouvernement. »

Au départ, la FFT ne portait jamais plainte contre le commissariat aux langues, jugeant que c'était une blague. Mais elle a fini par le faire, sur le conseil de ses avocats. Elle a même fini par faire le travail du commissaire à sa place, par exemple en identifiant les mauvais services – ou leur absence - en français. « La meilleure commissaire, prétend l'ancien directeur général, appuyé par son successeur, c'était Betty Harnum. Elle était intelligente et intègre. » « C'était une grande dame, ajoute Léo-Paul Provencher. »

L'indépendance des commissaires aux langues

La situation au Canada

Jean-Pierre Dubé, collaboration spéciale, APF

Après avoir publié son premier rapport annuel, François Boileau, Commissaire aux services en français (CSF) de l'Ontario, a reçu un message très critique de la Province. « Je leur ai dit que j'allais publier textuellement leur réponse dans mon prochain rapport en leur donnant une deuxième chance de réagir. » La deuxième réponse a été plus nuancée. Et c'est sur cette base que le commissaire a établi une relation de travail avec les autorités.

Relever d'un ministère ne satisfaisait pas François Boileau. « Ça dépend entièrement de la direction choisie par le ministère. Ça pourrait changer du tout au tout. On pourrait me dire : merci, ce n'est pas de ta compétence, tu ne devrais pas faire enquête. En 2008, le gouvernement aurait pu ne pas répondre et la situation serait toute autre. »

Deux provinces (ON et NB) et deux territoires (TNO et NU) ont un haut fonctionnaire indépendant du gouvernement. Les autres ont une direction ou un secrétariat relevant d'un ministère qui les oriente selon une loi ou une politique. Chaque juridiction établit une réponse appropriée à la demande de services en français d'après un ensemble d'intérêts politiques. À Terre-Neuve et Labrador, par exemple, le chef des services en français doit obtenir une autorisation pour parler aux médias.

« La différence, précise François Boileau, c'est que le fonctionnaire sous l'autorité d'un ministère a une influence à l'interne alors que le commissaire indépendant peut ouvrir un débat sur la place publique. Et là, c'est au gouvernement de répondre publiquement. »

« L'indépendance est absolument critique », souligne l'ancien ministre Bernard Richard, qui a été successivement commissaire à l'information, ombudsman et défenseur des enfants au Nouveau-Brunswick. « Pas seulement en face du gouvernement, mais aussi vis-à-vis la communauté et les médias. »

Tableau comparatif de la situation par province et territoire des structures gouvernementales d'appui aux langues officielles.

P / T	Autorité	Cadre	Mandat	Titre	Titulaire
NU	Assemblée législative	Loi (2006)	Enquêtes, rapports, recommandations	Commissaire	Sandra Inutiq
TNL	Secrétariat des Ressources humaines	Aucun	Liaison et coordination	Chef de service	Jeff Butt
ÎPÉ	Conseil des ministres	Loi (1999)	Liaison et coordination	Direction	Diane Arsenault
NÉ	Ministre aux affaires acadiennes	Loi (2004)	Soutien, coordination et liaison	Direction générale	Vaughne Madden
NB	Assemblée législative	Loi (2002)	Enquêtes, rapports, recommandations	Commissaire	Katherine d'Entremont
ON	Ministre délégué aux affaires francophones	Loi (2007)*	Enquêtes, rapports, recommandations	Commissaire	François Boileau
MB	Bureau du premier ministre	Politique (1999)	Liaison et coordination	Direction générale	Mélanie Cwikla
SK	Ministre des affaires francophones	Politique (2003)	Liaison et mise en œuvre	Direction générale	Charles-Henri Warren
AB	Ministre de la culture	Décret (1999)	Liaison et coordination	Direction	Cindie LeBlanc
CB	Bureau du premier ministre	Décret	Liaison et coordination	Gestionnaire	Véronique Mercier
TNO	Assemblée législative	Loi (1990)	Enquêtes, rapports, recommandations	Commissaire	Sarah Jérôme
YK	Conseil des ministres	Loi (1988)	Coordination et promotion	Direction	Patrice Tremblay

COURRIER DU LECTEUR

aquilon@internorth.com

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Ralentissement de l'économie

Le Conference Board du Canada a rendu public le 16 octobre son rapport semi-annuel sur les prévisions économiques des trois territoires canadiens. Le rapport intitulé Territorial Outlook : Autumn 2013, ne prévoit qu'un maigre accroissement de 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) des Territoires canadiens.

Ce ralentissement est attribuable au ralentissement constaté dans le secteur minier. « Un secteur très actif antérieurement, le secteur minier est en voie de réévaluer ses options de développement et d'exploration en raison d'un prix moindre des minerais et des difficultés de financement », a indiqué Glenn Hodgson, économiste en chef au Conference Board du Canada. «Cependant, les prévisions à plus long terme sont meilleures. La croissance économique des Territoires devrait dépasser celle de la plupart des autres régions candiennes ». Il est prévu que la croissance du PIB des Territoires sera de 3,2 % en 2014 et de 4,2 % en 2015.

Les TNO font piètre figure cette année en affichant la plus faible économie régionale du pays. Il n'y aura aucune hausse du PIB en 2013 et des hausses de 1,3% et 2,5 % en 2014 et 2015.

Le rapport a été rendu public dans le cadre du Sommet du Nord canadien 2013 qui a eut lieu à Whitehorse les 16 et 17 octobre.

AGA de l'AFCY

L'Association franco-culturelle de Yellowknife tiendra la 27e Assemblée générale annuelle de ses membres le 30 octobre.

Les membres pourront recevoir les rapports pour l'exercicepour l'exercice 2012-2013. Le personnel et le conseil d'administration de l'AFCY sera à sa disposition afin de répondreaux questions. Ce sera une occasion privilégiée de vous partager les réalisations ainsi que la planification à long terme de l'organisation.

L'AGA aura lieu le mercredi 30 octobre, au Peace Café, 4910, 50e rue, Yellowknife, 2e étage dès 19 h

Concert de Cécile DOO Kingué

Le vendredi, 18 octobre, Cécile DOO Kingué sera en spectacle au Top Knight à 20 h.

Le spectacle s'inscrit dans la tournée Coup de coeur francophone (le festival itinérant de la chanson d'un océan à l'autre et à l'autre) qui est de retour aux TNO!

Mélomane dans l'âme, Cécile Doo-Kingué s'est forgée, au fil des années, une signature sonore bien à elle en épousant à la fois le blues, l'afro, le soul et les rythmes afro et pop dérivés.

Grey Gritt ouvrira le bal en français!!

Tarif : A la porte : 15$ / Prévente : 10$ (membres AFCY), 15$ (régulier). Les billets sont en vente au BK pub, et à la maison bleue 5016-48e rue. INFO 873-3292

Sécurité alimentaire

La moisson du Nord

Le potentiel de l'agriculture arctique et subarctique est à peine effleuré.

Denis Lord

Le réseautage, le transfert de technologies et de savoirs sont des outils formidables. La production de nourriture en zones arctiques et subarctiques pourrait aisément décupler si on s'en servait comme leviers.

Ellen Avard est une doctorante en sciences géographiques de l'Université Laval. Son engagement dans la mise en activité d'une serre à Kuujuaq a eu un certain écho dans les médias québécois. Si ses travaux sont cités en exemple, ils seraient beaucoup plus avancés si elle avait pu tirer profit des recherches de Josef Svoboda, un professeur retraité de l'Université de Toronto qui a expérimenté avec des serres dans l'Arctique au début des années 80. « Nous avons dû réinventer la roue parce que les travaux du Dr Svoboda n'étaient pas en ligne, constate Ellen Avard. Ça m'a pris quatre ans avant de mettre la main dessus. Si je les avais eus avant, nous aurions une bonne longueur d'avance dans nos travaux. »

Il y a donc un certain manque au niveau de la transmission d'informations, malgré l'existence d'un organisme comme le Northern Agriculture Thematic Network. Un réseau formel d'échanges pourrait bientôt être mis sur pied par la Circumpolar Agricultural Association, qui présentait en Alaska, du 29 septembre au 3 octobre dernier, sa 8e conférence, organisée en collaboration avec l'Université de l'Alaska et l'Université de l'Arctique. Torfi Johannesson a été élu comme nouveau président de l'Association lors de l'événement. « Il a promis de mettre sur pied un site Internet pour l'échange et le partage des expertises, rapporte Ellen Avard. Karen Tanino (professeur de botanique à l'Université de Saskatchewan) travaille également à mettre sur pied un site Internet consacré à la sécurité alimentaire dans le Nord. »

Le temps des moissons en Alaska. Le savoir et les technologies existent : pour favoriser la sécurité alimentaire et le développement de l'agriculture dans le Nord, il ne manque qu'un réseau d'échanges plus exhaustif et des politiques conséquentes. Crédit : Lone Sorensen.

Un sommet…

Au sommet de l'Alaska, l'agriculture a été traitée sous tous les angles par des sommités des pays arctiques, de la contamination des sols à la santé animale en passant par la gestion des serres, l'éducation des Premières Nations et le niveau d'antioxydants dans les baies de l'Alaska. Ellen Avard en était à son 2e sommet du genre, après celui organisé par Karen Tanino l'an dernier, qui portait sur les serres nordiques. Elle a beaucoup apprécié. « On y trouve des gens de tous les horizons : des agriculteurs, des chercheurs, mais aussi des gens qui participent à la mise sur pied de politiques agricoles ou alimentaires, des travailleurs communautaires, etc. Ça m'a permis de mettre des visages sur des gens dont je connaissais les travaux ou avec qui j'avais déjà échangé des courriels, comme Josef Svoboda et Lone Sorensen. »

Cette dernière est une personnalité connue de l'agriculture et de la sécurité alimentaire aux Territoires du Nord-Ouest. Basée à Yellowknife, elle est notamment formatrice en horticulture, donne des ateliers dans les écoles et à N'dilo. Seule représentante des TNO présente à la 8e Conférence sur l'agriculture arctique, Lone Sorensen y a présenté les réussites récentes de l'agroalimentaire territorial : les activités précitées, mais également le Marché Fermier, le Northern Farm Training Institute, la formation de jardinage qu'elle donne aux jeunes contrevenants.

Le voyage en Alaska de cette femme avide de réseautage a été fructueux. Sa rencontre la plus marquante a été celle avec Kreesta Doucette, la fondatrice de Food Matters Manitoba, impliquée comme Lone Sorensen dans l'agriculture avec les jeunes des Premières Nations. Les deux femmes élaboreront des projets conjoints en ce sens et Lone Sorensen tentera d'emmener des jeunes des TNO au Manitoba fin février pour qu'ils puissent présenter le travail qu'ils ont fait à l'école. D'autres projets ont été esquissés pour le renforcement des compétences des communautés.

Autre rencontre importante, celle de Norma Kassi, chef du gouvernement Vuntut Gwitchin à Old Crow (Yukon), directrice de la collaboration avec les Premières Nations à l'Institut arctique de recherches sur les communautés et impliquée dans différents aspects de la sécurité alimentaire. Norma Kassi devrait être à Yellowknife pour les ateliers panterritoriaux sur le pergélisol, événement qui se tiendra du 5 au 7 novembre. « Au Yukon souligne Lone Sorensen, le gouvernement et la Yukon Farmers Association sont très proactifs et accomplissent de belles choses avec le programme Cultivons l'avenir. » La formatrice vante également le modèle norvégien, inspirant, bien structuré, et à l'écoute de la base, c'est-à-dire les agriculteurs.

Un potentiel inexploité

Malgré tout ce savoir, toutes ces activités, Ellen Avard considère que le potentiel de l'agriculture arctique est encore largement inexploité. « Ça se compare à l'agriculture urbaine. On peut s'approprier des entrepôts pour y faire pousser des germinations ou autres choses. À l'Université Laval, on développe la culture de pommes de terre en hydroponie et le rendement est plus élevé qu'en champs. Ça pourrait être adapté dans le Nord, comme d'ailleurs d'autres cultures hydroponiques là où il n'y a pas assez de terre. » Le coût de l'énergie est bien sûr un défi dans le Nord, convient Ellen Avard, qui souligne tout de même qu'avoir une bonne alimentation peut économiser des coûts en santé beaucoup plus élevés dans le futur. Et il y a d'intéressantes technologies accessibles, comme des procédés de capture de chaleur résiduelle à partir du diésel, des fournaises fonctionnant avec de l'huile alimentaire usée. « Le savoir est là, affirme la doctorante en sciences géographiques et les Premières Nations manifestent une grande ouverture. »

Personnes âgées

Les ministres veillent sur leurs ainés

Les ministres responsables des ainés se sont réunis à Yellowknife le 9 et 10 octobre.

Maxence Jaillet

Au Canada, en regard des pensions de vieillesse, un individu atteint le statut d'ainé à l'âge de 65 ans. Même si cet âge limite doit être établi à 67 ans en 2023, le nombre d'ainés au Canada augmente plus que toute autre tranche de la population.

D'après la ministre responsable des Ainés du gouvernement fédéral, Alice Wong, la 15e rencontre des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des ainés a été un succès. Réunis les 9 et 10 octobre à Yellowknife, les ministres se sont entendus pour travailler sur des priorités telles que l'aide aux travailleurs âgés afin qu'ils concilient les exigences de leur travail et la prestation de leurs soins. Ils se sont aussi entendus sur le besoin de sensibiliser la population à la nécessité de planifier le vieillissement à domicile et de posséder les connaissances et des compétences pour prendre des décisions financières éclairées.

Le ministre des TNO Tom Beaulieu a assuré que si de telles réunions sont utiles pour partager des idées et les meilleures pratiques entourant les ainées, les Territoires du Nord-Ouest possédaient déjà plusieurs programmes permettant d'assurer le bien-être des ainées ténois. Pour le ministre, cette réunion a été l'occasion d'acquérir de nouvelles informations pour accroitre les ressources offertes aux résidents âgés des Territoires du Nord-Ouest. « Certaines provinces ont parlé de suppression progressive de taxe pour les personnes âgées qui vivent dans des logements intergénérationnels », avance M Beaulieu, rappelant toutefois que cette initiative n'aurait pas d'implication aux TNO alors qu'aucune taxe n'est demandée aux Ténois de plus de 65 ans. Tom Beaulieu a noté que les Territoires se différenciaient du reste du Canada, par l'absence de logements adaptés aux ainées dans les collectivités isolées du Nord et a cité l'exemple d'ainées autochtones qui n'ont pas de revenu autre que l'aide gouvernementale. Ces derniers n'auraient pas nécessairement d'argent pour obtenir un loyer dans ces types d'établissements s'il y en avait au sein de leur communauté. En réponse à cette réalité, le ministre Beaulieu a proclamé que son ministère travaillait depuis presque un an avec la société d'habitation des TNO pour planifier de meilleur logement adapté aux personnes en perte de mobilité. Il mentionne que cette initiative s'intègre très bien dans la volonté nationale d'appuyer le vieillissement à domicile.

Des initiatives qui requièrent des balises

Après avoir lu le communiqué de presse de la réunion ministérielle, Jean de dieu Tuyishyme, le coordonnateur du réseau TNO Santé en Français, approuve la direction empruntée par les discussions. Il argumente néanmoins que si le vieillissement à domicile est tout désigné pour l'héritage autochtone au territoire, il s'attend à ce que des balises soient mises en place pour protéger les ainés et leurs aidants naturels. « On connait le problème de logement aux TNO, déjà les familles vivent à l'étroit, et si on doit mettre à l'étroit des personnes en perte de mobilité, qui ont besoin d'un fauteuil roulant ou d'une canne, ça ne fait pas beaucoup de place dans des maisons qui sont d'habitude surpeuplées », dit-il ajoutant que les aidants naturels doivent obtenir de l'aide pour ne pas être débordés par leur travail, leurs enfants et les soins qu'ils doivent porter à leurs ainés.

Les ministres se sont donné rendez-vous dans un an à l'Île-du-Prince-Édouard.

Éditorial

Alain Bessette

Pas de solutions faciles

En lisant certains des commentaires entendus lors du forum sur la sécurité à Yellowknife, je n'ai pu m'empêcher de constater à quel point les gens ont une vision très réduite du problème et des solutions.

D'entrée de jeu, il faut mentionner que cette situation du taux de criminalité n'est pas unique à la capitale ténoise. De Fort Smith à Inuvik, en passant par toutes les petites villes, villages et hameaux, le taux de criminalité est beaucoup trop élevé. C'est une situation qui perdure dans le Nord depuis des décennies, probablement depuis que les statistiques existent.

Combattre la criminalité n'est pas une œuvre facile à réaliser. En effet, il ne suffit pas de simplement embaucher plus de policiers et de construire plus de prisons.

En effet, la criminalité a ses sources dans l'environnement social et économique des criminels : on ne nait pas criminel, on le devient.

Si on s'attaque à la criminalité en ne se préoccupant que de la situation après le fait, on ne règle pas grand-chose. C'est comme écoper un bateau qui fuit sans essayer de colmater la fuite. L'eau que l'on rejette sera vite remplacée par encore plus d'eau. Si la méthode américaine (chère à nos élus fédéraux conservateurs) de traitement de la criminalité fonctionnait, ce pays ne serait pas aux prises avec un plus haut taux de criminalité qu'au Canada.

Sans toutefois négliger l'aspect pénal de notre action contre la criminalité, il faut aussi s'attaquer au problème plus global de notre société.

Il faut réinvestir dans les centres de désintoxication puisque plusieurs crimes ont à la base des abus d'alcool et de drogue.

Il faut investir davantage dans le traitement des sévices psychologiques subis par plusieurs criminels lors de leurs années dans les écoles résidentielles.

Il faut aussi aider leurs familles qui ont à vivre parfois avec ces séquelles psychologiques.

Il faut s'assurer que la population la plus défavorisée ait une aide appropriée du gouvernement notamment en matière de logement adéquat – la surpopulation des logements dans certaines familles est aussi à la source de crimes.

En bref, se préoccuper de la criminalité, c'est se préoccuper de la santé de notre société et de ses citoyens. Si on y parvient, cela fera moins de monde à pourchasser et à punir.

Le samedi 12 octobre, un aiglon ahuri s'est posé pendant plus d'heure sur le quai pour Dettah, près de la vieille ville. Il a toléré chiens, corbeaux et visiteurs jusqu'à ce qu'un photographe importun le fasse décamper. Photo : Denis Lord

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord , Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donatien Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Suicide chez les ados

Nouvel éclairage sur le phénomène

Louis-Marie Achille, collaboration spéciale, APF

Même si le taux de suicide chez les jeunes canadiens de 10 à 19 ans a légèrement diminué, selon la plus récente étude l'Agence de la santé publique du Canada, le phénomène demeure une grande source d'inquiétudes pour les chercheurs. L'un d'entre eux vient de rendre publiques des données qui donnent des sueurs froides.

Des méthodes-chocs

Lors d'une récente conférence organisée à l'hôpital Montfort d'Ottawa en collaboration avec l'Université d'Ottawa et celle de Moncton, Robert Louis, coordonnateur du Centre York à Hawkesbury, a révélé que la pendaison et l'utilisation d'une arme à feu sont les méthodes privilégiées par les garçons pour se suicider. Ces pratiques sont responsables de 70 % des décès chez les jeunes hommes.

« Les garçons utilisent des moyens extrêmement violents, spectaculaires (pendaison, arme à feu, se jeter d'un pont, accident de la route, etc.) La pendaison, la strangulation et la suffocation ont été les moyens les plus souvent utilisés pour mettre fin à sa vie, chez les hommes. Plus de la moitié (55 %) des hommes qui se sont enlevé la vie ont utilisé cette méthode, » a-t-il indiqué en entrevue à l'Association de la presse francophone (APF).

Pour ce qui est des jeunes filles, elles ont tendance à faire des surdoses et des tentatives de suicide. À noter que le nombre d'adolescentes à vouloir mettre fin à leurs jours est trois fois supérieur à celui des adolescents. Toutefois, les garçons meurent davantage que les filles, selon le chercheur. Ils sont trois fois plus de garçons à réussir à se suicider que de filles. « Les garçons sont plus affirmés que les filles et aboutissent plus souvent », observe-t-il.

Un défi pour la société

Il est à noter que la plus récente étude réalisée par l'Agence de la santé publique du Canada a révélé que le taux de suicide chez les filles de 10 à 19 ans augmentait tandis que celui des garçons diminuait. La même enquête avait découvert que de plus en plus de jeunes avaient désormais tendance à se suicider par asphyxie. L'étude a par ailleurs tenté d'évaluer les conséquences d'Internet sur le taux de suicide chez les adolescents. Les auteurs ont estimé qu'il y avait une relation ambivalente puisque dans les médias sociaux, on est capable à la fois d'encourager et de prévenir le suicide. Plusieurs se souviennent du suicide très médiatisé, l'an dernier, d'Amanda Todd de Vancouver, et celui de Rehtaeh Parsons d'Halifax, tous deux reliés à Internet.

Lors de sa présentation, Robert Louis s'est penché sur les multiples raisons qui pourraient porter un jeune à se suicider. Selon lui, la principale raison est ce qu'il appelle le « sentiment de non-existence. » Il fait remarquer qu'il y a « dans la tête du suicidaire, cet espoir terrible d'exister davantage mort que vivant, en occupant la mémoire de ceux qui restent. Je ne voulais pas disparaître… Je veux me suicider parce que je souffre trop de non-exister, avec le secret espoir de pouvoir vivre autrement en existant davantage mort que vivant, en imprimant ma place, mon existence, mon identité, dans la tête de ceux qui restent. » Le chercheur rappelle que la plupart des jeunes suicidaires ont été victimes de violence, surtout de nature sexuelle, durant leur enfance.

En dépit de ce sombre tableau, celui qui a récemment participé au Congrès mondial sur le suicide à Montréal, y est revenu avec ce qu'il considère comme des perspectives prometteuses. Robert Louis indique qu'on sait « désormais, que le suicide n'est pas dans les gènes, il n'y a pas de gène du suicide. » Il ajoute que « consciemment, l'ado désire se défaire de sa souffrance, faire cesser cette souffrance. »

Le chercheur souligne que « tout cela doit être pris au sérieux » et estime que le suicide des jeunes est à la fois un scandale et un problème de santé publique. Il revient à l'ensemble des intervenants dans le domaine de la santé qui avaient assisté à sa présentation à l'Hôpital Montfort d'agir. Robert Louis est d'avis que la meilleure façon de prévenir le suicide chez un ado est de faire tout pour qu'il se sente exister, de dépister le « sujet suicidaire », de découvrir « ses idées noires » et de « transformer les violences subies en énergies positives. »

Administration des services de santé et des services sociaux de **Beaufort-Delta**

Conseiller auprès des enfants, des adolescents et des familles

Tuktoyaktuk, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 42,28 $ l'heure (soit environ 82 446 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 23 086 $.

N° du concours : 10965 **Date limite :** 8 novembre 2013

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca

Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, 66, chemin Franklin, C. P. 1869, Inuvik NT X0E 0T0. Téléc. : 867-678-6620; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une incapacité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*

2013 Palmarès des 100 meilleurs employeurs

Les meilleurs employeurs pour la diversité 2013 BMO Groupe financier

Looking for skilled labour?
Besoin de main-d'oeuvre qualifiée?

3.2 millions of jobseekers in France

chercheurs d'emplois en France

Immigration might be the solution you are looking for!

L'immigration offre des opportunités pour les entrepreneurs ténois!

Cultural competence opens your business to new markets

Les équipes pluriculturelles trouvent des solutions innovatrices

Join us at our next 2 events!

Café-emploi automnal - Autumn's Networking Event
October 21, 5pm to 7pm, Yellowknife's Visitor Center

Destination Canada - Job Fair, Paris & Brussels
Jobseekers wanting to work and live in Canada, Nov. 19-23

Contact: Martin Bouchard : 867-873-5962 #2 emplois@cdetno.com
CDÉTNO, 4912, 49th street, Yellowknife, NT
www.cdetno.com

Chronique techno

Pleins feux sur les technologies de la radiodiffusion

Simon Forgues – ARC du Canada

Heureux de vous retrouver en cette rentrée automnale avec le retour des chroniques technologiques qui, dorénavant, seront axées pour la plupart vers les technologies liées à la radiodiffusion.

Je traiterai donc d'équipements, d'encodage audio, de logiciels, etc., et, s'il pouvait m'arriver de temps en temps de sortir un peu des balises, je ne m'en éloignerai jamais très loin en vous parlant de téléphonie mobile ou encore de nouvelles sources d'énergie alternatives, mais plus de consoles de jeu vidéo par exemple.

Cette semaine, j'aborde le sujet de la radio numérique terrestre, parce que même si le Canada traîne littéralement de la patte en ce domaine, d'autres pays, eux, y sont déjà rendus, et c'est le cas notamment de plusieurs pays d'Afrique. À Alger, le 9 septembre, le président de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), Tewfik Khelladi, a déclaré que le passage vers la télé et la radio numérique terrestre (TNT et RNT) allait devoir être axé autant sur le contenu offert que sur la technique.

Comme le rapporte le quotidien d'information *Le Temps d'Algérie* sur son site Internet, le président de l'UAR estime qu'il faudra offrir aux auditeurs et aux téléspectateurs des contenus audiovisuels « plus attractifs et différents de ceux produits actuellement » si l'on espère les convaincre à s'équiper en numérique.

Concernant la transition vers le numérique, M. Khelladi mentionne que « l'extinction du processus des signaux analogiques va commencer en 2015 et que tous les pays (d'Afrique) devront être théoriquement prêts à diffuser en numérique en 2020 ».

On peut lire les détails ici : http://www.letempsdz.com/content/view/101347/1/.

Déclarations d'intérêt

Conseiller/conseillère des travailleurs

L'honorable Jackson Lafferty, ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) pour les Territoires du Nord-Ouest, sollicite les déclarations d'intérêt de personnes qualifiées pour le contrat de services de conseil pour les travailleurs.

Le conseiller/La conseillère des travailleurs agit indépendamment de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs. Il/Elle est responsable de donner des conseils, une assistance et une représentation pour les travailleurs blessés au travail et leurs familles. Le Bureau du conseiller/de la conseillère des travailleurs aide les travailleurs blessés au travail et autres personnes à comprendre la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs*, les *Règlements* et les politiques applicables.

Le conseiller/La conseillère des travailleurs traite des renseignements hautement confidentiels et ne doit donner d'information à quiconque sans le consentement écrit du demandeur.

Le conseiller/La conseillère des travailleurs devraient avoir les compétences et habiletés suivantes :

- habiletés exceptionnelles au niveau de la défense des droits, de la négociation et de l'arbitrage;
- habiletés exceptionnelles en communications interpersonnelles, y compris une aptitude manifeste à faire preuve de compassion;
- capacité à démontrer du tact, de la délicatesse, de l'empathie et de la diplomatie dans ses relations avec les travailleurs et leurs familles;
- capacité à communiquer de façon efficace avec les employés de la CSTIT pour la promotion de décisions équitables;
- solides compétences au niveau de la recherche et des enquêtes, et
- habiletés exceptionnelles pour la communication écrite et orale.

Le conseiller/La conseillère des travailleurs doit résider dans les Territoires du Nord-Ouest pendant toute la durée du contrat.

Pour toutes questions et demandes de renseignements quant à la présente déclaration d'intérêt, veuillez communiquer avec :

Melanie Walters
Secrétaire générale/conseillère principale
5022, 49e Rue, Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2R3
Téléphone : 867 920-3897
Sans frais : 1 800 661-0792
Courriel : Melanie.Walters@wscc.nt.ca

Veuillez soumettre votre déclaration d'intérêt d'ici le 31 octobre à :

L'honorable Jackson Lafferty
Ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs pour les Territoires du Nord-Ouest
Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest
C. P. 1320, Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2L9
Télécopieur : 867 873-0481
Courriel : Jackson_Lafferty@gov.nt.ca

ou

Commission de la sécurité au travail
et de l'indemnisation des travailleurs
Télécopieur : 867 920-3894
Courriel : Melanie.Walters@wscc.nt.ca

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Ergothérapeute

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 42,28 $ l'heure (soit environ 82 446 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10977 **Date limite :** 22 octobre 2013

Aide-infirmier de relève Soins de longue durée

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 29,44 $ l'heure (soit environ 57 408 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10971 **Date limite :** 22 octobre 2013

Infirmier autorisé de relève Soins médicaux

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 40,37 $ l'heure (soit environ 78 722 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10972 **Date limite :** 22 octobre 2013

Posez votre candidature en ligne au :
www.gnwtjobs.ca

Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Tour Centre Square, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0168;
courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une incapacité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca*

2013 Palmarès des 100 meilleurs employeurs®
Les meilleurs employeurs pour la diversité 2013 BMO Groupe financier

Territoires du Nord-Ouest Ressources humaines

APPEL DE DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Agent bilingue (anglais et français) de révision des nominations

– Territoires du Nord-Ouest –

Le ministre des Ressources humaines du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest invite les membres du public à soumettre une déclaration d'intérêt afin de pourvoir le poste d'agent bilingue (anglais et français) de révision des nominations.

Le ministre responsable de la fonction publique des Territoires du Nord-Ouest nomme des agents de révision des nominations pour qu'ils effectuent des examens indépendants en matière d'appels des nominations de personnel lors de concours tenus par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Ces examens doivent être conformes à la *Loi sur la fonction publique* et le *Règlement sur les appels des nominations de personnel.*

Les agents de révision des nominations examinent de façon indépendante l'application des lois, des règlements, des politiques, des directives et des lignes directrices de procédure applicables aux concours de dotation. Ces examens visent à assurer l'équité de la procédure de dotation du gouvernement et du processus d'appel. Les agents déterminent d'abord dans quel ministère, conseil ou organisme s'inscrit le concours et tiennent ensuite des audiences pour décider si l'appel devrait être accueilli ou rejeté.

Le candidat choisi doit détenir les compétences suivantes :

- une expérience confirmée dans l'interprétation de la législation, des politiques et des lignes directrices;
- une expérience dans la médiation et l'arbitrage;
- des compétences manifestes en matière d'entrevue et d'enquête;
- une expérience confirmée dans la procédure administrative;
- la capacité de communiquer avec aisance en français et anglais (à l'oral et à l'écrit);
- être résident des Territoires du Nord-Ouest.

Les employés de la fonction publique des TNO ainsi que les membres du Syndicat des travailleurs du Nord et de l'Association des enseignants et des enseignantes des Territoires du Nord-Ouest ne peuvent pas être nommés au poste d'agent de révision des nominations.

Les agents de révision des nominations sont rémunérés à la pièce pour chaque appel, à hauteur de 1 000 $, s'il y a quatre appelants ou moins, ou de 1 200 $, s'il y a plus de quatre appelants. Les frais de déplacement et les dépenses afférentes à l'exercice de leurs fonctions sont aussi remboursés.

Le mandat du titulaire de ce poste est d'une durée de trois ans.

Nº du concours : 13345 **Date limite :** 1er novembre 2013

Faites parvenir votre déclaration d'intérêt à l'adresse suivante :

Sous-ministre
Ministère des Ressources humaines
YK Centre, 6e étage, C. P. 1320,
Yellowknife NT X1A 2T8
Courriel : kim_hjelmeland@gov.nt.ca
Téléc. : 867-873-0667

Pour obtenir un exemplaire de la *Loi sur la fonction publique* et du *Règlement sur les appels des nominations de personnel*, consultez le www.justice.gov.nt.ca/Legislation

Le Canadien de Montréal

Un bon départ

Alain Bessette

Il n'y a que six matchs de disputés cette saison, mais on a vu deux clubs bien différents entre celui qui a disputé les trois premiers matchs et celui qui a disputé les trois derniers. En effet, le club a commencé la saison avec un dossier d'une victoire (contre les pauvres Flyers que tout le monde bat) et deux défaites, notamment une défaite contre les pauvres Flames que tout le monde devrait battre.

Après cela, le club a remporté trois victoires consécutives, sur la route, dans l'Ouest de surcroit, une région où le club a généralement de la misère.

À mon avis, la différence réside principalement dans la performance des gardiens de but, dont celle de Carey Price. Dans les trois premiers matchs, Price a accordé huit buts. Il n'en a accordé qu'un seul en deux matchs et Budaj n'a permis qu'un seul but dans le match qu'il a disputé contre les jeunes Oilers.

Après cinq matchs, Price affiche donc un dossier de trois victoires, deux défaites, une moyenne de buts alloués de 1,81 et un pourcentage d'arrêts de 94,4 %.

De meilleures combinaisons

La performance des gardiens de but n'explique pas tout. Il y a aussi le jeu de la brigade défensive qui a un impact sur la performance des gardiens (en bien et en mal).

Depuis trois matchs, Therrien a essayé de nouvelles combinaisons. Fini le duo Markov-Diaz!

On voit maintenant un fort duo composé de Markov et de Subban, les deux surdoués du Canadien. Diaz est maintenant jumelé à Gorges et Bouillon est le gardien des jeunes (Tinordi et Beaulieu).

J'ai toujours apprécié le jumelage d'un élément plus offensif avec un élément plus défensif. Dans le cas de Markov et Subban, ces deux défenseurs sont capables de remplir l'un et l'autre de ces rôles. Si Markov ou Subban s'avance pour appuyer l'attaque, l'autre défenseur est assez bon pour tenir le fort en cas d'échec et de revirement.

Le duo Markov-Diaz était un peu frêle et se faisait allègrement bousculer. Diaz a considérablement haussé son jeu depuis qu'il est jumelé à Gorges. On revoit le Diaz qui nous épatait à sa première saison dans la LNH.

Quant à Bouillon, il est la nounou des jeunes recrues. Que ce soit Tinordi ou Beaulieu (et Pateryn l'an dernier), les jeunes sont toujours jumelés à ce vieux routier de la LNH. Cela fait cependant en sorte que le temps de glace de Bouillon est assez restreint avec une moyenne de 16 minutes par match seulement.

Les combinaisons ont également changé dans les trios offensifs. Pacioretty a été blessé plus souvent qu'à son tour depuis la toute première partie de la saison. De plus, Gionta a du raté un match également. Cela a forcé Therrien à chambouler ses trios. Le fort trio de Galchanyuk-Eller-Gallagher n'a duré que trois matchs. Par la suite, Therrien a déménagé les centres d'un trio à l'autre. Therrien ne semble pas hésiter à changer ses trios en cours de match, s'adaptant aux circonstances, notamment au pointage, aux blessures et aux performances individuelles de ses joueurs. En général, je n'aime pas beaucoup ces changements à la volée, mais jusqu'à présent cela semble sourire à Therrien.

Les jeunes produisent

Pour gagner des matchs, il faut aussi compter plus de buts que l'adversaire et les jeunes joueurs de l'équipe s'illustrent depuis le début de la saison. Subban domine tous les défenseurs de la ligue avec ses huit points en six matchs. S'il persévère, non seulement sera-t-il un choix indiscutable pour l'équipe olympique canadienne, il sera probablement encore en nomination pour le trophée Norris. Puis les autres meneurs du club sont Eller, Galchenyuk et Gallagher, tous âgés de moins de 25 ans.

Territoires du Nord-Ouest Transports

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services d'ingénierie indépendants
SC794567

– Route reliant Inuvik à Tuktoyaktuk, TNO –

Le travail consiste à fournir des services d'ingénierie indépendants destinés à la réalisation du projet routier reliant Inuvik à Tuktoyaktuk.

Les propositions cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents de demande de propositions, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 5 NOVEMBRE 2013.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions à compter du 7 octobre 2013 au bureau précité.

Renseignements généraux :
Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques :
Rob Thom
Tél. : 867-920-8920

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca

Spécialiste du recrutement et du maintien en fonction des Autochtones

Ministère des Ressources humaines — **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le concours est réservé aux Autochtones originaires des Territoires du Nord-Ouest, selon leurs frontières actuelles, ce qui comprend les Autochtones résidents à la naissance et les Autochtones canadiens qui ont vécu plus de la moitié de leur vie aux Territoires du Nord-Ouest.

Le traitement initial est de 46,30 $ l'heure (soit environ 90 285 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10945 **Date limite :** 22 octobre 2013

Contrôleur du traitement et de la gestion des comptes financiers

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
Services des affaires stratégiques — **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement varie entre 50,67 $ et 60,49 $ l'heure (soit environ entre 98 807 $ et 117 956 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10981 **Date limite :** 25 octobre 2013

Analyste principal des politiques

Ministère des Transports — **Yellowknife, TNO**
Division des permis et de la sécurité routière

Poste à durée indéterminée

Le traitement varie entre 48,45 $ et 57,84 $ l'heure (soit environ entre 94 478 $ et 112 788 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10956 **Date limite :** 18 octobre 2013

Analyste des infrastructures des serveurs

Ministère des Travaux publics et des Services
Centre de services technologiques — **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 38,59 $ l'heure (soit environ 75 251 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 10944 **Date limite :** 18 octobre 2013

Coordonnateur des services bénévoles

Administration de santé territoriale Stanton
Services de soins aux patients — **Yellowknife, TNO**

Poste à temps partiel à durée indéterminée (0,5 ETP)

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 31,59 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure.

Nº du concours : 10955 **Date limite :** 18 octobre 2013

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une incapacité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

2013 Palmarès des 100 meilleurs employeurs

Les meilleurs employeurs pour la diversité 2013 BMO Groupe financier

ZPN : La grande classe

Le MC ZPN mène une carrière solo marquée par la parution de trois disques solo. *Le Masque de Z* était plus traditionnel dans la forme, tandis que *Sacrifices* mettait de l'avant un virage vers les musiques urbaines aux accents pop. Sur *Première Classe*, le fondateur du groupe Afro Connexion livre son œuvre la plus personnelle. À défaut de parler à la première personne, ZPN s'attaque à ses textes avec le regard d'un témoin incisif.

Première Classe, c'est le reportage d'un citoyen du monde qui n'hésite pas à se faire critique de la politique canadienne (*Il y a trop d'artistes*) et de politique étrangère (*Fils du roi*). Malgré quelques raccourcis, ZPN est tranchant et universel (*Sur ma planète*). Le disque est également l'occasion pour le MC de livrer quelques hommages à l'amour (*Encore*), à la famille (*Le temps passe*) et la femme (*Pour la femme*). Le but n'est pas de diviser, mais de rassembler et de célébrer.

ZPN rassemble une panoplie d'invités avec lui. Benoît Joanisse apporte une dose de légèreté à la rigidité des musiques, tandis que Michel Bénac (Swing) se fait festif sur *Debout*. Ces métissages ne dénaturent pas la démarche du rappeur, mais ils n'arrivent pas à infuser une dose de renouveau à *Première Classe*. Les collaborations les plus bénéfiques sont celles avec les voix féminines qui arrondissent *Première Classe*.

La production s'inspire des conventions des musiques urbaines américaines. On ne réinvente pas le genre, mais on évite les maladresses. Il n'y a pas de grands détours, ce qui permet à ZPN de faire preuve de concision. Les moments les plus intéressants de *Première Classe* sont les rencontres entre les musiques du monde et la pop. À ce niveau, *Pour la femme* s'avère être un véritable ver d'oreille. Le hip-hop occupe tout de même une place sur ce troisième disque (*Super Fly Boy*), mais demeure à l'arrière-plan de la douzaine de titres.

Les bonnes idées se succèdent, mais elles n'arrivent pas à être transposées à l'enregistrement. Au final, la grande réalisation de *Première Classe* est l'introspection menée par ZPN. L'évolution est palpable, mais on sent qu'elle n'est pas toujours arrivée à son plein potentiel. Le résultat est souvent instinctif, mais possède ses propres couleurs.

Conseil scolaire de Beaufort-Delta

Contrôleur

Inuvik, TNO

Poste à durée indéterminée

Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.

Le traitement initial est de 90 807 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 139 $.

Nº du concours : 10982
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé.

Posez votre candidature en ligne au :
www.gnwtjobs.ca

Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines d'Inuvik, 66, Franklin Manor, C. P. 1869, Inuvik NT X0E 0T0. Téléc. : 867-678-6620; courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une incapacité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca*

2013 Palmarès des 100 meilleurs employeurs

Les meilleurs employeurs pour la diversité 2013 BMO Groupe financier

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME Nº 271

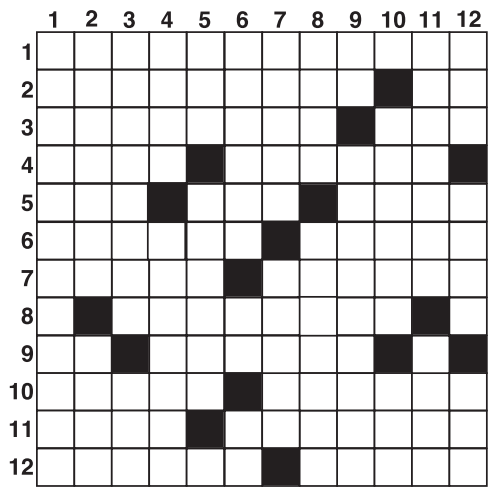

HORIZONTALEMENT

1- Jeune fille encore célibataire ayant 25 ans.
2- Cécités plus ou moins complètes. – Contracté.
3- Grave. – Unité de mesure des surfaces agraires.
4- Ai une réalité. – Développa les muscles de.
5- Saison. – Acquière. – Roi du Danemark (1086-1095).
6- Appareils servant à soulever. – Ville de Carie.
7- Prénom féminin. – Partie cintrée d'une voûte.
8- Bouilloires.
9- Existes. – Illicite.
10- Petit sentier. – Bien marquées.
11- Petite brosse. – Cadeau.
12- Du verbe «avoir». – Exerces une action en justice.

VERTICALEMENT

1- Bourrelet aménagé en travers d'une route pour obliger les automobilistes à ralentir.
2- Rassembler en faisant du bruit. – Récipient.
3- Ovipositeurs. – Ville de Yougoslavie.
4- Porte extérieure d'une maison. – Incapables.
5- Époque. – Affaibli.
6- Chrétiens. – Conjonction. – Préposition.
7- Moyen de sortir d'un embarras. – Partie antérieure.
8- Venues au monde. – Grand vase à deux anses.
9- Préposition. – Rends solide.
10- Unis par traité. – Explosif.
11- Tourmenta moralement. – Dernier repas célèbre.
12- Possédée. – Ardeurs, fougues. – Possessif.

RÉPONSE DU Nº 271

Horoscope

SEMAINE DU 20 AU 26 OCTOBRE 2013

Signes chanceux de la semaine : Vierge, Balance et Scorpion

Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Il y a un peu d'hyperactivité de votre côté et vous évacuerez sûrement toute cette belle énergie en tenant des discours endiablés auprès de vos proches ou en visitant tous vos amis.

Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Que ce soit pour régler une situation financière précaire ou pour faire un achat important, vous réussirez à négocier un emprunt qui vous accordera une bien meilleure qualité de vie.

Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Il est possible que vous ayez à ajuster le tir avec votre amoureux. Que ce soit dans votre vie de couple ou ailleurs, faîtes attention de ne pas toujours tirer la couverture de votre côté.

Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Il serait important que vous ne négligiez pas vos heures de sommeil cette semaine, autrement votre concentration ne sera pas très bonne au travail et vous serez plus fragile côté santé.

Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Vous entretiendrez une vie sociale assez active qui pourrait très bien corrompre votre budget. Vous pourriez également découvrir une nouvelle forme d'art qui vous envoûtera complètement.

Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Au travail ou ailleurs, vous vous retrouverez avec toutes les urgences sur les épaules. Vous réussirez à déléguer certaines tâches pour vous permettre de souffler et apprécier certains moments.

Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Même si un voyage ne faisait pas partie de votre budget, vous ne pourrez pas résister à la tentation et vous partirez avec le prochain vol pour y vivre de merveilleuses vacances.

Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Vous pouvez régler votre situation financière avec un meilleur taux à la banque ou ailleurs. N'hésitez pas à négocier avec votre directeur de banque qui se fera un plaisir de vous servir.

Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous aurez tendance à vous gâter un peu. Il ne serait pas impossible que vous ayez à refaire votre garde-robe, pour accéder à une nouvelle position plus prestigieuse par exemple.

Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vous devriez recevoir d'excellentes nouvelles concernant votre santé. On trouvera enfin le traitement ou le médicament qui vous convient parfaitement et qui améliorera votre qualité de vie.

Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Votre pouvoir de séduction est décuplé! Que ce soit pour trouver un amoureux ou pour faire des gains professionnels, vous connaîtrez passablement de succès partout où vous passez.

Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous passerez beaucoup de temps en famille! Professionnellement, vous aurez l'idée de démarrer votre propre affaire, du moins de vous établir un bureau à la maison des plus fonctionnels.